

Comparaison entre le plan de Paris de 1999 et les plans parcellaires de la 1ère moitié du 19e siècle

Carte : © Mairie de Paris

lots pouvant comporter des constructions ou des vestiges antérieurs à 1850

lot intact : ayant la même emprise que sur les plans parcellaires anciens
Parcelle intacte *

lot aligné : ayant subi des alignements sur ses bordures
Parcelle intacte *

lot divisé : traversé par une voie nouvelle qui l'a divisé en deux
Parcelle intacte *

lot éclaté : mis en pièces par des opérations urbaines
Parcelle intacte *

Avant 1850, tous les plans des quartiers de Paris n'ont pas été exécutés en même temps. De ce fait, certains lots formés entre la date de réalisation des plans et 1850 n'y figurent pas. Une étude de terrain, menée par F. Loyer pour l'Afur entre 1974 et 1979, a été actualisée pour localiser les bâtiments construits sur ces lots.

lots ne contenant aucune construction ou aucun vestige antérieur à 1850

zones rurales urbanisées après 1850
ou anciennes zones urbaines reconstruites après 1850

